

NOGENT-LE-ROTROU

ET SA RÉGION

Les chefs d'entreprise ont leur club

Le responsable des sociétés Sérifrance et Daniel Sérigraphie, à Nogent, a accueilli une quinzaine de membres du Club des créateurs et repreneurs d'entreprise d'Eure-et-Loir (RCE 28).

« **L**e club des créateurs et repreneurs d'entreprise d'Eure-et-Loir (RCE 28) a un objectif principal : rompre l'isolement des chefs d'entreprise » : c'est ce qu'a indiqué, jeudi soir, Marc Duval, le président de l'association, lui-même responsable de la société Bio-Sorelia, spécialisée dans la fabrication de produits d'entretien écologiques, et qui a son siège à Chassant, dans les anciens locaux de la société Néo-Clean. Dans ce but, l'association, forte d'une trentaine d'adhérents, essentiellement basés dans la région chartrainé, organise une fois par mois une réunion thématique. « Sur des sujets très variés comme le merchandising, l'immobiliser des entreprises, les voitures de location... », a détaillé Marc Duval. « Ça nous permet de découvrir des métiers différents, déjà, mais aussi de voir comment d'autres chefs d'entreprise sont organisés. »

A Nogent depuis le mois de juin

« Trois fois par an, ces réunions sont associées à la visite d'une entreprise », a ajouté Marc Duval. Jeudi soir, il avait ainsi porté son dévolu sur le seul autre entrepreneur percheron du club, à savoir Paul-Luc Rochon, le responsable des sociétés Sérifrance et Daniel Sérigraphie, implantées rue du Bois-de-l'Aumône, à Nogent-le-Rotrou, dans les bâtiments de l'ancienne solderie Marie-Débrouille. C'est donc ce dernier qui a animé la réunion du jour, sur le thème des différents modes d'impression. En commençant par faire découvrir à ses invités ses



Nogent-le-Rotrou, jeudi. Paul-Luc Rochon (à droite) a fait découvrir ses entreprises à d'autres membres du Club des créateurs.

deux entreprises qui emploient une dizaine de personnes.

« Sérifrance est une société à vocation commerciale, qui propose surtout des articles d'aide à la vente, qu'il s'agisse de PLV, c'est-à-dire de publicité sur lieu de vente, ou d'articles de merchandising, notamment pour les marques de grande distribution », a résumé Paul-Luc Rochon, en évoquant notamment des ardoises et des miroirs publicitaires comme on en voit sur les murs des restaurants et des débits de boissons. « J'ai créé cette société il y a deux ans, à l'oc-

casion d'un accord pris avec une société allemande. »

« La société Daniel Sérigraphie, elle, est plutôt un atelier de production grâce auquel nous réalisons de la sérigraphie à plat sur tout support (miroir, bois, métal, vinyle, étiquettes, panneaux alvéolaires, PVC...), de la sérigraphie textile et de la sérigraphie objet », a expliqué Paul-Luc Rochon en détaillant l'important équipement industriel dont il dispose : menuiserie, façonnage, infographie, lettrage adhésif, tampographie, encadrement, montage lumineux, conditionnement...

« Nous avons beaucoup de contrats de sous-traitance pour des marquages publicitaires avec des sociétés de textile, de bagagerie et de cosmétique. »

« J'avais racheté cette société il y a sept ans », a rappelé Paul-Luc Rochon. « Et au mois de juin, j'ai quitté la commune de Saint-Prest, près de Chartres, pour regrouper mes sociétés sur un seul et même site. Parce que c'était moins coûteux mais aussi parce que j'habite dans le coin depuis un moment déjà. »